

---

## AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Ville de Brownsburg-Chatham

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la greffier et directeur du Service juridique, conformément aux articles 105, 105.1 et suivants de la *Loi sur les Cités et Villes*, à l'effet que le rapport financier de la Ville de Brownsburg-Chatham ainsi que le rapport de l'auditeur, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, seront déposés publiquement lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 2 août 2022, à 19 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, située au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 27<sup>e</sup> jour de juillet 2022.

Le greffier et directeur du Service juridique,



M<sup>e</sup> Pierre-Alain Bouchard

---

Je soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 27 juillet 2022, et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de juillet de l'an 2022.



Signé : M<sup>e</sup> Pierre-Alain Bouchard